

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	73 (1985)
<b>Heft:</b>	[11]
<b>Artikel:</b>	Débat à Genève sur la formation des femmes : on cherche volonté politique
<b>Autor:</b>	Michelod, Michèle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-277719">https://doi.org/10.5169/seals-277719</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DEBAT A GENEVE SUR LA FORMATION DES FEMMES **ON CHERCHE VOLONTE POLITIQUE**

Salle comble, le 11 septembre dernier à UNI II, pour un débat aux vastes implications intitulé « Quelle politique de formation pour les femmes ? ». Organisé par un groupe d'associations féminines genevoises sur l'initiative de « Femmes, féminisme et recherche », il réunissait des personnalités politiques, Dominique Föllmi, démocrate-chrétien et Bernard Ziegler, socialiste, tous deux candidats au Conseil d'Etat, ainsi que des représentants du monde universitaire, enseignant et de l'orientation professionnelle.

**E**n introduisant la discussion, Silvia Lempen, rédactrice de Femmes Suisses et animatrice de la soirée, dressa le tableau des inégalités touchant encore les femmes en matière de formation, de recyclage et de carrière professionnelle : une femme sur deux, en Suisse, est sans qualification contre seulement un homme sur trois. S'engageant en majorité dans des filières de formation courte (70 % de filles à l'Ecole de culture générale), elles aboutissent à des professions peu valorisées sur le plan social et financier, telles les traditionnelles orientations vers les emplois de bureau, de vente et de coiffure.

A l'université, les jeunes filles se dirigent en grand nombre vers les lettres et la psychologie (71 % dans les deux facultés), branches qui offrent actuellement le moins de débouchés, alors que les sciences exactes sont, en majorité, investies par les jeunes gens (88 %). Très peu de femmes dans le corps professoral universitaire : 3,5 % à Genève, 2,3 % sur le plan suisse.

D'autres difficultés surgissent au moment où les femmes souhaitent reprendre une vie professionnelle. Elles se heurtent fréquemment à une série d'obstacles, dont l'inadéquation de leur formation, les difficultés de recyclage et le manque d'infrastructures susceptibles de les seconder dans leurs tâches familiales.

### CHIFFRES STUPEFIANTS

Dominique Föllmi et Bernard Ziegler, le premier ne cachant pas sa stupéfaction devant la réalité des chiffres, reconnaissent que, malgré l'égalité formelle entre



*Le temps des études. Et après ?*

filles et garçons et l'intense effort de démocratisation des études de ces dernières années, il subsiste une inégalité de fait. L'évolution passe par un changement au niveau des structures et des mentalités.

Interrogé sur la possibilité de sensibiliser les enseignants à cette question de l'égalité des chances durant leur formation, Dominique Föllmi se montre toutefois évasif. La plupart des enseignantes, selon lui, y seraient déjà attentives par le simple fait de mener elles-mêmes de front vie familiale et vie professionnelle ! « Du côté des hommes, peut-être y aurait-il un travail à faire... »

Existe-t-il cependant une volonté politique réelle d'améliorer les conditions de recyclage et de réinsertion professionnelle ? Maryelle Budry, psychologue en orientation professionnelle, relève qu'à Genève les droits des femmes voulant retravailler sont, pour l'heure, presque uniquement défendus par les associations féminines. Celles-ci réclament un certain nombre de mesures parmi lesquelles la suppression des limites d'âge pour les bourses de formation et l'accès aux différents lieux d'étude, l'information au public, une meilleure prise en charge des enfants. « La nouvelle loi sur l'encouragement à la formation et au perfectionnement professionnel entrée en vigueur début septembre, souligne Bernard Ziegler, permettra d'améliorer la situation, notamment à travers son fonds de perfectionnement. »

Rappelant que la prochaine décennie serait celle de la formation permanente,

Dominique Föllmi encourage vivement l'université à s'engager dans la voie d'une généralisation du système d'unités capitalisables, le seul permettant de concilier études et vie professionnelle.

### UNI : NOMMER DES FEMMES !

Interpellée sur sa politique de formation, l'université l'est encore sur celle de ses commissions de nomination à l'égard des candidatures féminines. Y a-t-il une volonté active de promotion des femmes à l'intérieur du corps professoral de l'Alma Mater ?

Michael Huberman, professeur à la faculté des sciences de l'éducation, reconnaît la nécessité d'une certaine auto-évaluation des pratiques universitaires dans ce domaine. Il se déclare favorable à l'exercice de pressions indirectes pour rétablir l'équilibre, vivement appuyé en cela par sa collègue, Marguerite Wieser, présidente de l'école de traduction et d'interprétation qui précise : « L'élection d'une femme au prochain rectorat élargi — qui se prononce en dernier ressort sur toutes les nominations — constituerait une mesure efficace pour garantir la défense des dossiers de femmes. »

Placé sous le signe des mesures concrètes à envisager pour une véritable politique de formation des femmes, ce débat aura contribué à mettre en évidence des points d'action précis. Il faut enfin se féliciter que ce débat pré-électoral ait été organisé à l'initiative d'associations féminines et non, comme il en est coutume, par des partis. **Michèle Michelod**